

Le feuilleton : la carte de pain : [suite]

Autor(en): **Solandieu**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 10

PDF erstellt am: **06.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216272>

Nutzungsbedingungen

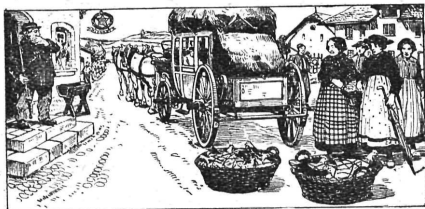
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



AU BON VIEUX TEMPS

NOUS extrayons l'intéressant article que voici du *Journal de Château-d'Oex*. Nous l'abrégeons un peu.

Il y a quelque temps, on demandait dans ce journal, pour les placer dans le Musée du «Vieux Montreux», quelques «barreaux» ou tonnelets aplatis servant au transport du vin par le col de Jaman. C'était il y a bien longtemps.

Trouvera-t-on des barreaux? C'est peu probable, car les galetas des chalets ont été mis en coupe réglée par les antiquaires. Il y aurait pourtant la fameuse hotte qui servait à transporter la correspondance par Jaman, mais son heureux propriétaire ne veut pas s'en dessaisir. La hotte aura sa place marquée dans le musée du vieux Pays d'Amont qui se créera certainement un jour.

On aurait vite fait de garnir un vieux chalet comprenant la vaste cuisine à cheminée noircie et quelques pièces rustiques. D'ailleurs ce musée existe déjà, à l'état embryonnaire, c'est vrai, mais fort intéressant tout de même. La famille M., aux Bossons, a réuni dans son galetas une collection d'objets antiques, du plus haut intérêt, qu'elle conserve avec un soin touchant et qu'elle montre aux amateurs avec beaucoup d'empressement.

C'est donc par le col de Jaman que nos grands-pères entretenaient des relations avec le bord du lac. Deux fois par semaine, le facteur faisait la traversée. Quand le temps était mauvais, il fallait faire le tour par Bulle. En 1799, Abram Lude, postillon du district, se plaignait aux autorités d'avoir subi de mauvais traitements en passant sur territoire fribourgeois. Il avait été, en effet, attaqué par un citoyen d'Albeuve que le tribunal de Gruyère condamna dans la suite.

En bonne saison, la poste partait de Rossinière le mardi et le vendredi, de grand matin, pour arriver à Vevey avant midi. En hiver, départ à 10 h. du matin pour Bulle. En 1799, Abram Lude, postillon du district, se plaignait aux autorités d'avoir subi de mauvais traitements en passant sur territoire fribourgeois. Il avait été, en effet, attaqué par un citoyen d'Albeuve que le tribunal de Gruyère condamna dans la suite.

Il peut être intéressant de voir comment le service postal était organisé vers 1800. La lettre suivante donne quelques renseignements à ce sujet. Elle est du sous-préfet Favre et date de 1809. Nous la transcrivons sans y rien changer.

A l'Administration des Postes.

Citoyen,

On m'a fait quelques observations sur la manière dont le service de Poste se fait; les voici: «Les lettres venant de Vevey pour ce district au lieu de faire un paquet pour chaque commune sont mises pêle-mêle dans un sac. Arrivant à Rossinière, elles se versent sur la table du cabaret où chacun va lire les adresses et s'aide à faire le triage; la même opération se répète à Château-d'Oex, et, ici, il y a même moins d'ordre. Les lettres qui ne sont pas remises au moment, sont placées sur un tablas dans un buffet, dans la chambre des buveurs, où chacun peut les voir; la majeure partie du temps il n'est pas fermé et elles pourraient être enlevées sans que personne le sût, ce qui est déjà arrivé pour une chargée d'un Louis.

On désirerait, de plus, qu'il y eût, à Château-d'Oex, un dépôt où on pût glisser les lettres sans être obligé de les remettre soit au postillon soit à son domestique, parce qu'il importe souvent à des citoyens qu'on ne connaisse pas leur correspondant.

Le postillon de Château-d'Oex étant cabaretier et ayant une maison au village où il a encore une boulangerie, il ne fait par conséquent pas le service lui-même, il le fait desservir le meilleur marché qu'il peut. On a observé que ce service s'est fait quelquefois par des personnes qui n'avaient point la con-

fiance du public; on a cru qu'il conviendrait, s'il ne veut pas faire ce service lui-même, que la personne qui le remplace fût reconnue capable par la Municipalité.

Enfin, lorsque l'on envoie des lettres franco le plus souvent le postillon n'en connaît pas la taxe et ces franco ne sont payés qu'au retour sur la facture de Vevey, mais celle-ci est en bloc sans que l'on sache au juste ce que chaque lettre a coûté; on en fait une décomposition approximative. Il conviendrait donc que dans la facture de Vevey chaque franco fût désigné séparément.

Dévouement et respect.

J. Favre.

(Pour copie conforme: And. P.)

Riez donc! — Le patron, en bonne humeur, raconte des histoires gaies. Les employés rient à s'en tenir les côtes.

Seul, l'un d'eux ne se déride pas. Le patron, étonné, l'interpelle:

— Vous ne trouvez pas ça drôle?

— Oh! moi, je m'en fiche, répond l'employé, je m'en vais à la fin du mois.

Après le bal. — Un Lausannois était allé à Bâle, à l'occasion d'une réunion fédérale. Le soir, il y avait bal. Notre welsche s'en donne à cœur joie. Il danse, il trinque à qui mieux mieux. Vers la fin de la nuit, ivre de musique et de bière, il s'endort sous un banc. On l'y oublie. Le matin, quand les garçons de salle viennent pour balayer, ils trouvent le dormeur encore tout éméché. Dans sa cervelle, ébranlée, résonnent encore les flonflons de l'orchestre: valses, tangos, two steep, oan steep, fox-trott se confondent.

On réveille le dormeur et on l'invite à sortir. Une fois dans la rue, il ne sait exactement où il se trouve. Un cortège passe. Il s'y joint et, les yeux demi-clos, les jambes fléchissantes, il suit machinalement. Bientôt, fatigué, il se retourne vers son voisin de rang:

— Dites-moi, M'sieu, elle est pas bientôt finie, c'te polonoise?...

Le cortège auquel notre fétard s'était joint était un convoi funèbre. R.

LA LANGUE COURTE

DIMANCHE dernier se sont réunis divers comités centraux: V. S. E. A. (19 délégués), V. S. W. B. (10 délégués), S. R. P. V. (4 délégués). On avait compté sur la présence du V. V., mais il n'a envoyé personne, pas plus que le V. C. Quant au C. L., tous ses membres étaient retenus par la journée des V. A. N. U. P. I. E. organisée par quelques knéipiste. On a discuté entre autres de l'affiliation à la F. R. S. M. et comme plusieurs membres, fervents mutualistes, sont aussi quelque peu pirates d'eau douce on a pensé bien agir en faisant quelque propagande pour la S. V. N. C'est que nous vivons à une époque où il est bon d'entrer dans toutes les sociétés, à titre actif, passif, honoraire — l'honneur se paie à volonté. On peut alors être certain d'être invité à de délicieuses soirées et banquets. Qui ne se rappelle, la larme à l'œil, celles des J. C., des A. C., du C. D., de l'U. L., de la M. P. et du P. J. R., toutes des mieux réussies. En ces temps de troubles, de puissantes associations veillent sur les intérêts matériels, intellectuels et moraux. Elles nous assurent le panem et circenses jusqu'à ce que nous fassions tous partie de l'Union florissante et d'un accueil inlassable des D. C. D. Oméga.

P.-S. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'il s'est fondé dans notre ville une A. D. D. O. R. Nous lui souhaitons une vie toute de clarté.

PENSEES

Le plus souvent, on cherche son bonheur comme on cherche ses lunettes: quand on les a sur le nez.

Un cœur joyeux tue plus de microbes que tous les antiseptiques du monde.

Il en est du bonheur comme des montres; les moins compliquées sont celles qui se dérangent le moins.

L'homme qui n'est pas content de peu, n'est content de rien.

Fi-Losof.

LE RÉGENT, L'INSPECTEUR ET LA VIRGULE

ETAIT du temps de nos grand-pères, alors qu'on avait encore des régents d'occasion et des inspecteurs quelconques. Que les temps ont changé!!

Un jour, l'inspecteur était allé visiter une classe. Le régent faisait une dictée à ses cinquante ou soixante élèves, entassés dans une salle trop exigüe et manquant d'air et de lumière. Constatant que les élèves négligeaient la ponctuation, l'inspecteur leur en fit l'observation. Le maître, un tantinet vexé, dit alors, en aparté: «L'inspecteur est un âne.»

Ce dernier entendit fort bien la réflexion désobligeante de son subordonné, mais ne souffla mot.

A la fin de la leçon, il fit le speech d'usage, insista sur l'utilité de la ponctuation et, pour prouver son dire, il écrivit au tableau noir:

Le régent dit: «L'inspecteur est un âne.»

S'adressant de nouveau à ses auditeurs, il leur fit comprendre qu'en conservant les mêmes mots, mais en ponctuant différemment, on obtenait la phrase suivante:

Le régent, dit l'inspecteur, est un âne.

Le régent ne répliqua pas.

La mère aux ânes. — Parmi les vieux souvenirs lausannois qu'il évoque dans la pièce en vers que nous avons publiée samedi dernier, M. Ch. Burnier parle de la «mère aux ânes». C'était une bonne femme qui accompagnait habituellement la troupe des ânes qui apportaient en ville, pour les besoins de la construction, le sable recueilli au bord du lac. On appelait cette troupe d'ânes «l'Académie d'Ouchy».

Quant à la bonne femme, elle était souvent l'objet de la risée qui l'apostrophait avec effronterie: «Oh! la mère aux ânes! Oh! la mère aux ânes!»

Mais elle, sans se fâcher, leur répliquait avec un petit sourire malicieux: «Bonjour, mes enfants!»



LA CARTE DE PAIN

II

Jean Fauvez se trouvait présent à l'assemblée. Plus d'une fois son gros poing se crispa dans sa poche, et si Guillaume ou le Kronprinz avait été là, il leur eût certes fait un mauvais parti.

Le meunier rentrant chez lui en murmurant: «Pour moi, je ne change rien à ma ration; que j'en mange plus ou moins de deux cent cinquante grammes par jour, je n'en sais rien; mais rien que l'idée de me mesurer le pain, à moi, et à ma femme, qui travaillons comme quatre, me fait remonter l'estomac jusqu'à la gorge pour crier vengeance. Les «gabélous» ne viendront pas jusqu'à la Sapinière pour voir ce que je fais, et, s'ils y viennent, je me charge de les recevoir.»

Le brave Isaac, avec tout ça, devenait anarchoïste sans le savoir, puisqu'il prétendait se soustraire à la loi, même par la violence.

Curieux effet de la «carte de pain» sur certains esprits honnêtes et pondérés, mais incapables, en vertu de privilèges séculaires, de subir la plus petite contrainte, et qui se retranchent derrière cette formule lapidaire: On est libre ou on ne l'est pas.

Le meunier ne changea rien à son régime habituel. Il livrait, à la Centrale, la quantité de farine qu'il voulait et comme il faisait son pain lui-même, il le mangeait comme cela lui plaisait: frais ou rassis, et sans le passer sur la balance, comme une drogue de pharmacie.

Ses clients profitaient de cet état d'esprit, que le meunier ne cachait point, pour aller, en sourdine, acheter de la «fleur de farine» ou du son pour leurs porcs et du déchet de grain pour les poules.

Un jour, le gendarme d'un village voisin faisait sa tournée quand, non loin de la Sapinière, il rencontra dans un sentier un jeune garçon portant sur son épaule un petit sac en toile blanche contenant de la farine, ce qui était immédiatement visible par les marques de poussière blanche que portait le dos du garçonnet.

— Que portes-tu là ? lui demanda Pandore, l'œil sévère.
— De la farine, répondit l'enfant, qui ne savait rien de l'ordonnance fédérale.
— De la bonne ? reprit le gendarme, d'un ton patelin.
— Oui, c'est de la fleur.
— Combien en as-tu acheté ?
— Cinq kilos.
— Où ?
— A la Sapinière.
— Bon bon ; et comment t'appelles-tu ?
— Denis Marion.
— Ah ! Es-tu peut-être le fils de l'horloger Marion ?
— Oui, m'sieu.
— Bien, tu peux continuer ton chemin.

Voici un beau procès-verbal ! pensa le gendarme. Ce n'est pas la peine que j'aie à discuter à la Sapinière ; il n'y a rien à faire avec les Fauvez, ce sont des intransigeants, et je n'ai pas envie de me chicaner avec eux. Ils m'en voudront terriblement quand ils sauront que c'est moi qui les ai dénoncés ; cela ne m'amuse pas beaucoup, mais je dois faire mon devoir.
Au lieu de continuer sur la Sapinière, le gendarme se rendit aussitôt chez le syndic où il libella son procès-verbal, qu'il laissa entre les mains de l'officier de ravitaillement.

Le syndic n'osa rien dire au gendarme de l'ennui qu'il éprouvait de recevoir un procès-verbal contre le père de Claudine ; il en donna donc décharge à l'officier de paix et le congédia un peu brusquement.

Quinze jours après, tout le village et les environs savaient que le meunier Fauvez, à la Sapinière, avait été frappé d'une amende de cinq cents francs pour avoir vendu, sans carte, une certaine quantité de fleur de farine.

Le meunier va se fâcher contre moi, pensa le syndic bouleversé, et c'est Simon qui pourrait bien en supporter les conséquences. Il faut que j'aie le voir pour lui expliquer la chose. Quand il saura que c'est le gendarme qui l'a pincé et a fait le procès-verbal, que j'étais obligé de faire suivre, il comprendra peut-être que je n'y suis pour rien. Le père s'en ouvrit à son fils qui l'approuva entièrement.

— Oui, père, ta démarche est nécessaire pour écarter tout soupçon et mettre la chose au point ; tel que je connais le père Fauvez, il faut le prendre par la « bonne », sans quoi tout est flambé ; il serait même capable de me fermer sa porte au nez, et je l'avoue que ça m'ennuierait joliment.

— Je comprends, répondit le père tout songeur. Aussi, pas plus tard qu'après-dîner, je vais à la Sapinière et j'espère bien que tout s'arrangera.

Dès qu'il eût diné, le syndic prit le chemin de la Sapinière, en fumant sa pipe. Le temps était beau, le printemps avait fleuri les vergers, où les oiseaux s'en donnaient à cœur-joie ; le ravin de la Sapinière était d'un vert frais et velouté, le moulin faisait entendre au loin son joyeux tic-tac.

Mais, au fur et à mesure qu'il approchait de la maison, le syndic sentait ses craintes grandir ; il lui semblait entendre déjà le bouillonnement de colère du meunier, en le voyant arriver à la Sapinière ; il eût bien préféré revenir sur ses pas et rentrer tranquille à Monterban. Mais il pensait à Claudine et au dépit de son fils, si les choses allaient se gâter.

Il n'était plus qu'à une centaine de pas du moulin. Il bourra sa pipe, la ralluma, et d'un pas résolu, il continua son chemin.

Le meunier sortait de sa maison quand le syndic y arrivait ; peut-être cette coïncidence était-elle voulue, et le père Fauvez, ayant vu venir de loin l'officier de ravitaillement, était-il sorti intentionnellement pour ne pas le recevoir chez lui, ce qui ne lui eût pas permis d'être aussi libre et aussi bref que dehors.

— Bonjour, Isaac, que dis-tu de bon ?
— Merci, tout de bon, rien de mauvais, et chez toi ?
— Chez moi, cela irait bien si Simon ne devait pas repartir la semaine prochaine pour le service, au moment où on aurait le plus besoin de lui.
— C'est embêtant, et je peux en dire autant avec mon Ulysse qui, après son école de recrues, devra filer à la frontière.

L'attitude impassible et indifférente du meunier renversait le syndic. Aurait-il pris la chose du bon côté, ce qui serait admirable, mais extraordinaire, ou bien cette attitude calme, si contraire à sa nature bouillante, ne serait-elle qu'une feinte ; le soleil avant l'orage, l'éclair avant le tonnerre !

— Dis donc, à propos, mon pauvre Isaac, je suis rudement ennuyé de ce qui t'est arrivé, et je suis venu spécialement pour te dire qu'au moins, je n'y suis pour rien.

— Ah ! tu n'y es pour rien ! C'est pourtant bien toi qui a fait le rapport ?

— Pas du tout ; j'ai dû le transmettre de force et bien malgré moi ; c'est le gendarme qui l'a établi et me l'a remis pour que je le fasse suivre.

— Pour moi, c'est « kif-kif », autant celui qui tient que celui qui écorche. Je ne t'en veux pas autrement pour tout ça, mais c'est égal, ça coupe tout droit nos relations de famille ; n'en parlons plus et tâchons d'oublier.

Ce disant, le meunier salua sèchement le père Michot décontenancé, et disparut dans le moulin, dont la porte se referma bruyamment.

L'orage avait éclaté comme une bombe ; il avait été court, sans coup de tonnerre ; mais les dégâts étaient désastreux ; c'était le rêve cher au lieutenant Michot qui venait de s'effondrer.

Le syndic rentra chez lui consterné et fit part à son fils de l'accueil défavorable qu'il avait reçu du meunier de la Sapinière, ajoutant qu'étant donné le caractère de ce dernier, il n'y avait pas grand chose à espérer d'un retour à de meilleurs sentiments.

Simon eut beau offrir à Fauvez de lui rembourser ses cinq cents francs, le pasteur d'intervenir, ainsi que quelques amis et parents du meunier, tout fut inutile ; jamais, tant qu'il vivrait, il ne consentirait qu'un Michot entrât dans sa famille, fût-il fils de syndic et lieutenant de dragons. C'était dit, une fois pour toutes.

Claudine en fut certainement peinée, car, bien qu'elle ne se fût pas encore très attachée à Simon Michot, elle ne pouvait s'empêcher de regretter le parti le plus avantageux qu'elle pouvait faire au village ; mais pour rien au monde, elle n'eût voulu aller contre le désir de ses parents, absolument intraitables sur ce chapitre. A moins que le temps, qui finit par cicatriser toutes les plaies, même celles du cœur, n'arrive à guérir la profonde blessure faite à celui du meunier.

Qui eût jamais pensé que la « carte de pain » put semer ainsi la discorde dans un paisible village et briser un beau mariage en perspective ! On en parlera longtemps à Monterban !

Les petites causes produisent parfois de grands effets.
SOLANDIEU.

BIBLIOGRAPHIES

La livraison de mars de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* contient les articles suivants :

Filippo Carli, L'évolution des révolutions. — Hector Nicole, La vie en Russie. L'école et l'enfant dans la Russie des Soviets. — Georges Eliot, Némésis. Nouvelle (troisième et dernière partie). — Maurice Bonnard, Centenaire d'une controverse. Le doyen Curtat et le Réveil religieux vaudois. — Jacqueline de la Harpe, Saint-Benoit, Subiaco et le Mont Cassin. — Dr Alfred Rosselet, La lumière. — René Che-saux, La musique, le rythme et l'éducation. — Chroniques suisse allemande ; scientifique ; politique. — Table des matières du tome CI. — Revue des livres.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

Anciennes marches militaires suisses (1850-1870), de Fritsch Frères S. A., XZ — ? (é 11342) MFW cueillies et transcrites pour piano par M. Ch. Pflüger. Fritsch Frères S. A., éditeurs, Lausanne.

Avec sa ravissante couverture, voici un recueil qui rappellera de bons souvenirs à ceux qui étaient, il y a cinquante ans, des bambins courant derrière les musiques militaires. Marches fédérales, Marches de Lausanne, Marches du Collège, elles évoquent tout un passé. Bien sonnantes, elles entraîneront encore, de leur rythme allègre tous ceux qui, chez nous, ont l'amour des choses militaires et historiques.

Le Major Davel. — Pour la musique inédite de scène, des soli et des chœurs — sur le conseil de plusieurs personnalités musicales lausannoises — « La Muse » s'est adressée à M. Paul Miche, violoniste, professeur au Conservatoire de Genève, un artiste de grand talent qui s'est déjà révélé par plusieurs compositions très personnelles et du meilleur goût.

Sur six tableaux que comporte ce drame patriotique, il est nécessaire de broser quatre grands décors nouveaux ; les maquettes ont été confiées à M. Fortuné Bovard, l'artiste-peintre lausannoise bien connu, qui illustre tant de romans de « chez nous » à succès et qui a fait de minutieuses recherches historiques. Ces toiles sont exécutées par M. Bovard lui-même et par M. René Almand, un autre artiste-peintre de notre ville. M. le municipal Rosset, directeur

de police, a bien voulu mettre la salle de la Gro-nette gracieusement à la disposition des décorateurs.

Le Major Davel s'annonce comme un gros succès.

Royal Biograph. — Le programme de cette semaine sera l'avant-dernière semaine du triomphe sans précédent « La Maîtresse du Monde » et l'époque qui sera présentée porte comme titre « La femme aux Millions », 4 actes des plus étonnants et qui remet face à face Han et le baron Murphy, dont le châ-timent est proche. Puis au programme encore « Le Vengeur », un superbe drame du Far-West en 3 actes supérieurement joué par l'audacieux et sympa-thique cow-boy Rio-Jim, un artiste dont le talent n'est plus à mentionner. A chaque spectacle les der-nières actualités mondiales présentées par le Bio-graph-Journal le même jour qu'à Paris. Dimanche 6, deux matinées à 2 h. 30 et à 4 h. 30.

Grand Théâtre. — Dimanche à 8 h., pour les adieux de la troupe de comédie : « Primrose », pièce en 4 actes de Fiers et Caillavet. Le 10 mars, première du « Tour du monde en 80 jours » avec le matériel du Théâtre du Châtelet, de Paris.

Kursaal. — Cette semaine : « Joséphine vendue par ses sœurs », opérette en 3 actes, musique de Roger, interprétée par Mmes Stany, Dumaine, Feitlinger et MM. Castelly, Lepersyn, Ridon, etc.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

A Madame Widmer-Curtat, présidente du Comité central de l'Association des Vaudoises, en remerciements sincères.

Merci ! du fond de notre âme !
Pour ces instants délicieux
Dont nous avons par vous, Madame,
Gardé le souvenir joyeux !

Votre voix si douce et prégnante,
Votre réelle érudition,
Firent trouver l'heure charmante,
Pleine de sincère émotion.

Oh, puissent vos bonnes paroles,
Votre ardent amour du pays
Réagir sur l'esprit frivole
Que l'on voit régner aujourd'hui !

Que la Vaudoise libre et fière
Se réveille à votre voix,
Fasse aimer dans la Suisse entière
Notre cher « Costume Vaudois ».

Pour la Section de Genève :
M^{me} Emile VOLET.

La Section de Genève, grâce aux efforts de sa pré-sidente, M^{me} Emery-Veillard, compte déjà une ving-taine de membres portant le costume, une dizaine d'amies » et une demi-douzaine d'amies confédérées et d'amis. Bravo !

M^{me} Emery annonce, pour l'exposition de travaux manuels, un châle-mouchoir vaudois et une paire de mitaines crochétées de son invention, dont elle don-nera la description. Le point lui-même étant impos-sible à expliquer, elle fera quelques échantillons que le Secrétaire de l'Association tiendra à la disposi-tion des Vaudoises qui désireront crocheter elles-mêmes leurs mitaines.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE
PHOTO-PALACE - LAUSANNE
1, Rue Pichard Rue Pichard, 1

Vermouth NOBLÈSSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 162 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT.
J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.